



PRÉFÈTE DU PAS DE CALAIS

LA PRÉFÈTE

ARRAS, le **18 MARS 2016**

La Préfète du Pas-de-Calais

à

Monsieur le Président du Conseil Général

Mesdames et Messieurs les Maires du département

En communication à Madame et Messieurs les Sous-Préfets

**OBJET** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

**PJ** : Message officiel.

Conformément aux instructions ministérielles, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales le **samedi 19 mars 2016**, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Par ailleurs, je vous adresse, sous ce pli, le message du Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants qui devra, à l'occasion des cérémonies du 19 mars prochain dans votre commune, être lu par vos soins, ou, un membre de votre conseil municipal que vous aurez désigné.

Fabienne BUCCIO